

# Formulaire de résiliation

## CLUB DE GYMNASTIQUE L'ENVOL DE LÉVIS

- Si un parent désire résilier le contrat avant que le Club de gymnastique de l'Envol de Lévis n'ait commencé à exécuter son obligation principale, le parent n'a aucun frais ni pénalité à payer.
- Si le parent résilie le contrat après que le Club de gymnastique l'Envol de Lévis ait commencé à exécuter son obligation principale, le parent doit payer:
  - a) Le prix des services qui ont été fournis, calculé au tarif stipulé dans le contrat; **ET**
  - b) Une pénalité représentant 10% des frais de cours de l'année gymnique courante qui n'ont pas été rendus, pour un maximum de 50\$.
- La demande de résiliation doit être faite par écrit et accompagnée du présent formulaire dûment rempli. Ces documents doivent être envoyés par la poste, par courriel ou encore remis en main propre à la direction.
- Le contrat sera alors résilié de plein droit à compter de LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS.
- Dans les 10 jours suivant la réception de la demande de résiliation, le Club remettra l'argent versé en trop au demandeur. Dans le cas où le demandeur n'aurait pas affranchi la totalité du montant des services rendus et de la pénalité, il aura 10 jours pour payer le Club.
- Les athlètes inscrites au Programme Arts, Langues et Sports ne peuvent toutefois pas résilier leur contrat puisque l'inscription aux cours de gymnastique fait partie intégrante de leur programme scolaire. L'inscription est annuelle et ne peut pas être résiliée durant l'année en cours à moins d'une entente avec la direction du programme.

### SECTION À REMPLIR

Suite à diverses raisons je, \_\_\_\_\_, résilie en date du \_\_\_\_\_  
(Nom du parent)

le contrat de cours de gymnastique suivis par mon enfant au Club de gymnastique l'Envol de Lévis.

Nom de la gymnaste : \_\_\_\_\_ Date de l'arrêt : \_\_\_\_\_

Raison(s) de l'arrêt : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou de l'athlète de 18 ans et plus

\_\_\_\_\_  
Date